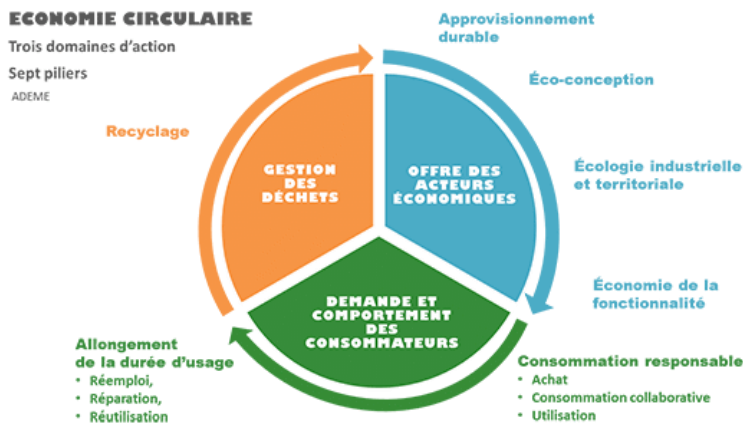


# Appel à Projets Economie Circulaire



L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui vise à une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources et à une réduction des impacts sur l'environnement, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens ou services).

Conscientes de l'importance de l'économie circulaire pour répondre aux enjeux du développement durable, la Région et l'ADEME Languedoc Roussillon Midi Pyrénées ont souhaité s'associer dans un nouvel appel à projets « Economie circulaire ».

Avec cette initiative, la Région et l'ADEME entendent :

- > accélérer l'identification et faciliter le montage de projets ambitieux ;
- > accompagner les initiatives qui seraient de nature à lever les freins réglementaires et techniques ;
- > favoriser l'émergence de projets collaboratifs en développant les synergies entre acteurs régionaux ;
- > soutenir la réalisation de projets opérationnels ;
- > valoriser les projets exemplaires mis en œuvre, afin de diffuser les bonnes pratiques et de mobiliser les acteurs dans une dynamique d'économie circulaire.

Est éligible tout porteur, à l'exception des personnes physiques, dont le projet se déroule en Occitanie / Pyrénées Méditerranée.

**Les projets présentés devront prioritairement concerner les deux premiers domaines de l'économie circulaire et plus particulièrement les thématiques suivantes : écoconception, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle et territoriale, consommation responsable et lutte contre le gaspillage alimentaire.**

Les projets peuvent concerner des études, des programmes d'animation, de l'investissement y compris dans des domaines relevant de l'innovation. Les actions de sensibilisation et de communication liées au projet peuvent également faire partie des dépenses éligibles.

En cas de sélection du dossier, différents moyens d'accompagnements pourront être proposés :

- > **Un accompagnement individualisé ;**
- > **Une communication, une valorisation et une promotion du projet ;**
- > **Un soutien financier.**

Le cahier des charges et le dossier de candidature à l'appel à projets sont téléchargeables sur les sites de la Région et de l'ADEME :

- > [www.regionlrmp.fr](http://www.regionlrmp.fr)
- > [www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.ademe.fr](http://www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.ademe.fr)

## Dates limites de dépôt des dossiers de candidature

Première session : 7 octobre 2016  
Deuxième session : 16 décembre 2016  
Troisième session : 31 mars 2017